Dernière mise à jour : Mars 2019

0.a. Objectif

Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

0.b. Cible

Cible 14.7 : D'ici à 2030, faire bénéficier plus largement les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme

0.c. Indicateur

Indicateur 14.7.1 : Proportion du PIB correspondant aux activités de pêche viables dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et tous les pays

0.e. Mise à jour des métadonnées

Dernière mise à jour : Mars 2019

0.f. Indicateurs connexes

Indicateurs connexes

Liens avec d'autres objectifs et cibles : ODD 1, ODD 2, ODD 8 (en particulier 8.1 et 8.4), ODD 12, ODD 13, ODD 14 (en particulier 14.4.1)

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

]Informations institutionnelles

Organisation(s):

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

2.a. Définition et concepts

Concepts et définitions

Définitions:

Cet indicateur exprime la valeur ajoutée des pêches de capture marines durables en tant que proportion du produit intérieur brut (PIB).

Concepts:

Le <u>Produit intérieur brut (PIB)</u> est la valeur de tous les biens et services finaux produits dans une économie au cours d'une période donnée, ce qui équivaut à la somme de la valeur ajoutée (VA) de tous les secteurs d'une économie.

La <u>valeur ajoutée des pêches de capture marines</u> mesure la valeur du poisson récolté dans les stocks marins, moins la valeur des biens et services utilisés dans le processus de production (tels que les matières premières et les services publics). Elle inclut les activités qui sont normalement intégrées au processus de production et qui ont lieu en mer, comme les navires de pêche qui traitent ou conservent leurs prises à bord. Toutefois, elle ne comprend pas la transformation ou la conservation du poisson lorsqu'elle a lieu dans des installations terrestres.

Un <u>stock de poissons</u> est un sous-ensemble d'une espèce (poisson, crustacé, mollusque, etc.) ou une population habitant une zone géographique et participant au même processus de reproduction.

<u>Le rendement maximal durable (RMD)</u> est le rendement d'équilibre théorique le plus élevé qui peut être prélevé en continu (en moyenne) sur un stock dans les conditions environnementales existantes (moyennes) sans affecter de manière significative le processus de reproduction. Un stock pêché au (RMD) est qualifié de <u>biologiquement durable</u>, car il peut rester stable ou croître tout en subissant des pertes dues à la pêche et aux sources naturelles de mortalité.

<u>Les zones de pêche de la FAO à des fins statistiques</u> sont des zones arbitraires destinées à faciliter la comparaison des données, améliorant ainsi les possibilités de coopération en matière de statistiques [1].

Les concepts de base associés à cet indicateur font partie des instruments internationaux et des systèmes de classification suivants :

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 (UNCLOS)[2]

Cet instrument est la base sur laquelle sont construits tous les instruments ultérieurs. L'UNCLOS définit les droits et les responsabilités des nations concernant leur utilisation des océans du monde, et établit des lignes directrices pour les entreprises, l'environnement et la gestion des ressources naturelles marines. Il s'agit d'un instrument contraignant, bien que ses principes puissent également être appliqués par des pays qui n'y sont pas parties.

Le Code de conduite pour une pêche responsable (CCRF) de la FAO de 1995 3

Cet instrument fournit le cadre nécessaire aux efforts nationaux et internationaux visant à assurer une exploitation durable des ressources aquatiques vivantes en harmonie avec l'environnement, en établissant des principes et des normes applicables à la conservation, à la gestion et au développement de toutes les pêches.

Le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO s'appuie sur le concept de RMD lorsqu'il établit les principes et les normes générales de gestion des pêches. L'article 7.2.1 explique en détail comment les mesures d'aménagement doivent être "; fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles"; et "; conçues pour maintenir ou rétablir les stocks à des niveaux permettant d'obtenir

un rendement maximal durable, compte tenu des facteurs environnementaux et économiques pertinents, y compris les besoins particuliers des pays en développement";

La Classification internationale type de toutes les activités économiques (CITI) des Nations Unies [4].

Toutes les composantes des pêches de capture marines sont clairement définies dans la section A 0311 révision de la CITI

1 zones de pêche de la FAO à des fins statistiques :

http://www.fao.org/cwp-on-fishery-statistics/handbook/general-concepts/major-fishing-areas-general/en/ †;

- ² UNCLOS: http://www.un.org/Depts/los/convention-agreements/texts/unclos/unclos-e.pdf ↑;
- 3 CCRF: <u>http://www.fao.org/3/v9878e/V9878E.pdf</u> <u>↑</u>;
- 4 CITI révision 4: https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesm/seriesm-4rev4e.pdf †;

3.a. Sources de données

Sources de données

Description:

Les séries de données sur la valeur ajoutée de la pêche et de l'aquaculture et le PIB sont dérivées des données officielles par pays des comptes nationaux de la DSNU. En cas de valeurs manquantes, des données supplémentaires sont extraites de la base de données des comptes nationaux annuels de l'OCDE.

Les données économiques proviennent spécifiquement de :

- Données officielles par pays des comptes nationaux de la DSNU [5]
- Tableau 2.1. Valeur ajoutée par les industries aux prix courants (CITI Rév. 3)
- Tableau 2.4. Valeur ajoutée par les industries en prix courants (CITI Rév. 4)
- Comptes nationaux annuels de l'OCDE [6]
 - Tableau 6. Valeur ajoutée et ses composantes par activité, CITI rev3
 - Tableau 6A. Valeur ajoutée et ses composantes par activité, CITI rév. 4

Les données de base à partir desquelles l'état des stocks est modélisé et une description détaillée de l'approche utilisée par la FAO sont disponibles dans :

- Examen de la FAO sur l'état des ressources halieutiques marines mondiales [7]
- Tableaux D 1-D 19. État d'exploitation et captures nominales annuelles.

Page: 3 of 12

^{5 &}lt;u>http://data.un.org/Explorer.aspx</u> ↑

3.c. Calendrier de collecte des données

Calendrier

Collecte des données :

Les données relatives au PIB et à la valeur ajoutée sont récupérées par la FAO auprès de l'UNSD (ou de l'OCDE en cas de valeurs manquantes) une fois par an, en février.

La FAO compile et publie des informations sur l'état des stocks tous les deux ans dans la publication SOFIA. Lorsque les données communiquées par les pays pour l'indicateur 14.4.1 de l'ODD ("proportion de stocks de poissons se situant dans des limites biologiquement viables") seront disponibles, elles seront utilisées pour remplacer le multiplicateur de viabilité actuel pour l'indicateur 14.7.1 de l'ODD.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Publication des données :

Les nouvelles données pour cet indicateur devraient être publiées tous les deux ans en mars.

3.e. Fournisseurs de données

Fournisseurs de données

Agences gouvernementales nationales relevant de :

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- Division de la statistique des Nations Unies (UNSD).
- L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

3.f. Compilateurs des données

Compilateurs de données

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

^{6 &}lt;a href="http://stats.oecd.org/ ↑ http://stats.oecd.org/ ↑">http://stats.oecd.org/ ↑

⁷ http://www.fao.org/docrep/015/i2389e/i2389e.pdf ↑

Dernière mise à jour : Mars 2019

4.a. Justification

Justification:

Bien que la cible 14.7 encourage l'utilisation durable des ressources marines "y compris de la pêche, de l'aquaculture et du tourisme ", cet indicateur, tel qu'il a été sélectionné par le GIAE-GSS, se concentre uniquement sur l'utilisation durable des ressources marines par la pêche. La méthodologie proposée ici par la FAO mesure donc la pêche durable en pourcentage du PIB, conformément à la formulation convenue de l'indicateur.

La part de la valeur ajoutée d'une industrie dans le PIB est généralement utilisée comme une indication de son importance économique. En conséquence, la valeur ajoutée des pêches de capture marines indique la prédominance des activités liées aux poissons marins dans l'économie du pays et son importance pour les moyens de subsistance. Le PIB et la VA sont tous deux mesurés en prix constants et en monnaie nationale.

Les stocks qui sont pêchés à des niveaux durables sont capables de soutenir les communautés et les industries qui en dépendent, sans compromettre la reproduction et la durabilité à long terme. En revanche, un stock qui est exploité à un point tel qu'il ne peut pas se reconstituer fournira en fin de compte des rendements économiques à long terme sous-optimaux pour les parties prenantes.

L'état d'un stock de poissons est évalué par divers processus d'évaluation qui combinent généralement des informations biologiques et statistiques pour évaluer les changements dans son abondance en réponse à la pêche, ce qui permet également de prévoir les tendances futures.

La FAO analyse et compile périodiquement l'état des stocks de poissons marins en combinant les résultats des évaluations officielles disponibles, y compris les évaluations effectuées au niveau régional et à une échelle plus fine par des institutions nationales et des groupes de travail scientifiques. Pour les stocks qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation formelle, on s'efforce de collecter des données et des informations pertinentes dans la littérature ou auprès d'experts locaux, qui pourraient être utilisées pour déduire l'état du stock (par exemple, les tendances des taux de capture, la distribution de la fréquence des tailles de la capture, les estimations occasionnelles de la mortalité par pêche grâce aux enquêtes, etc.) Les informations provenant de diverses sources sont analysées et synthétisées pour classer l'état d'exploitation des stocks de poissons. Le suivi des stocks par la FAO sera renforcé par la mise en œuvre de l'indicateur 14.4.1 de l'ODD, qui permet de suivre les progrès accomplis pour accroître les stocks de poissons à des niveaux biologiquement viables aux niveaux national, régional (dans les principales zones de pêche de la FAO) et mondial

.

D'après le suivi des stocks de la FAO aux niveaux régional et mondial, le pourcentage des ressources halieutiques qui se situent dans des niveaux biologiquement durables a connu une tendance à la baisse, passant de 90 pour cent en 1974 à 67 pour cent en 2015, tandis que 33 pour cent sont considérés comme surexploités. La surexploitation a non seulement des conséquences écologiques négatives, mais elle réduit également les rendements halieutiques à long terme, ce qui a des effets sociaux et économiques néfastes, notamment pour les communautés dépendantes des pays en développement et des petits États insulaires en développement (PEID).

4.b. Commentaire et limites

Commentaires et limites :

L'indicateur mesure la valeur ajoutée des pêches de capture marines durables en tant que proportion du PIB. Cependant, la grande majorité des pays ne communiquent que des données agrégées sur la valeur ajoutée du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Pour surmonter ce problème, il est nécessaire de séparer la valeur ajoutée des pêches de capture marines des données agrégées. Il serait préférable de le faire en utilisant la valeur des pêches de capture marines comme approximation. Toutefois, en l'absence de données sur la valeur, la quantité de pêches de capture marine par rapport à la production totale est utilisée comme approximation de la proportion de valeur ajoutée.

Pour les pêches de capture marines, malgré la couverture élargie des évaluations de la FAO ces dernières années, les insuffisances des données peuvent conduire à une incertitude quant au niveau d'exploitation d'un stock. Bien que les données soient limitées, la méthodologie employée par la FAO cherche à éliminer les divergences et à fournir une évaluation représentative des stocks de poissons marins. La série chronologique pour laquelle l'évaluation des stocks est disponible commence avec la première publication de l'évaluation des stocks de la FAO, en 2011, pour chaque zone de pêche majeure de la FAO. La FAO continue de publier ces informations tous les deux ans. [8]

Les évaluations nationales des stocks de poissons ne sont disponibles que pour quelques pays, et ne sont donc pas représentatives au niveau mondial ou régional. Par conséquent, le multiplicateur de durabilité utilisé dans la compilation de cet indicateur est basé sur la durabilité moyenne des stocks de poissons calculée par la FAO pour chaque zone de pêche majeure. Pour chaque pays, le multiplicateur de durabilité sera la durabilité moyenne pondérée par la proportion de la quantité de capture marine pour chaque zone de pêche respective dans laquelle le pays exerce des activités de pêche.

Actuellement, la FAO vise à commencer à compiler les estimations au niveau des pays pour l'indicateur ODD 14.4.1 (proportion des stocks de poissons dans des niveaux biologiquement durables) en 2020. Une fois que ces estimations seront disponibles, la méthode de calcul de l'indicateur actuel utilisera les estimations au niveau national plutôt que les estimations basées sur les principales zones de pêche de la FAO pour déterminer le multiplicateur de durabilité et donc estimer la valeur ajoutée des pêches de capture marines durables en tant que proportion du PIB.

⁸ La version la plus récente de l'Examen de l'état des ressources halieutiques marines mondiales, qui contient l'état des stocks, est disponible à l'adresse suivante : http://www.fao.org/docrep/015/i2389e.jdf †

4.c. Méthode de calcul

Méthodologie

A l'échelle d'un pays, la contribution des pêches de capture marines durables au PIB est calculée comme suit :

a) La contribution en pourcentage de la pêche et de l'aquaculture au PIB est estimée en divisant simplement la valeur ajoutée de la pêche et de l'aquaculture par le PIB national.

PIB de la pêche et de l'aquaculture (%) = Valeur ajoutée de la pêche et de l'aquaculture/PIB

$$PIB_{FIA} = VA_{FIA}/GDP$$

b) Afin de désagréger pour la valeur ajoutée des pêches de capture marines et la valeur ajoutée de l'aquaculture, la quantité de poisson produite par les pêches de capture marines sera divisée par la

quantité totale de la production nationale de poisson, puis multipliée par le pourcentage du PIB provenant de la pêche et de l'aquaculture. Ainsi, la quantité de production des pêches de capture marines est utilisée comme une approximation de la valeur des pêches de capture marines.

Valeur ajoutée des pêches de capture marines proxy (%) =

PIB de la pêche et de l'aquaculture x (quantité de pêches de capture marine/quantité totale de poissons)

$$VA_F = PIB_{P\hat{e}che} \times (Q_M/Q_T)$$

c) Le multiplicateur de durabilité sera calculé sur la base de la durabilité moyenne publiée périodiquement pour chaque grande zone de pêche marine de la FAO.

Pour chaque pays, le multiplicateur de durabilité sera la durabilité moyenne pondérée par la proportion de la quantité de capture marine pour chaque zone de pêche respective dans laquelle le pays exerce des activités de pêche. Lorsqu'un pays ne pêche que dans une seule zone de pêche de la FAO, son multiplicateur de durabilité sera égal à la durabilité moyenne des stocks de cette zone.

Multiplicateur de durabilité = Somme de (Durabilité pour chaque région x ((Quantité pêchée dans chaque région marine/Quantité totale pêchée dans toutes les régions marines)).

$$Sm = \sum_{i=1}^{n} S_i \times \frac{Q_i}{Q_N}$$

d) La valeur ajoutée des pêches de capture marine (b) sera ajustée par le multiplicateur de durabilité (c) pour obtenir les pêches de capture marine durables en pourcentage du PIB

Pêcheries de capture marine durables en % du PIB = Multiplicateur de durabilité x Valeur ajoutée des pêcheries marines

$$SuGDP_F = Sm \times VA_F$$

En résumé, la méthode de calcul du PIB des pêches de capture marines durables peut également être exprimée comme suit :

$$SuGDP_{F} = \sum_{i=1}^{n} S_{i} \frac{Q_{i}}{Q_{N}} \times \left(\frac{Q_{M}}{Q_{T}} \times \frac{VA_{FIA}}{GDP}\right)$$

Il n'existe actuellement aucune dimension de désagrégation pour cet indicateur.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national (ii) au niveaux régional

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national :

Cet indicateur examine la contribution économique des pêches de capture marines. Si un pays n'a pas de pêcheries de capture marine, l'indicateur n'est pas calculé pour ce pays.

Aucune imputation n'est effectuée pour obtenir des estimations pour les pays ou les années pour lesquels la valeur ajoutée des pêches et de l'aquaculture n'est pas disponible.

La FAO utilise un large éventail de données et d'analyses pour évaluer 500 stocks de poissons, qui représentent 70 à 80 pour cent des débarquements mondiaux. Une description détaillée de l'approche utilisée par la FAO est disponible sur le site Review of the State of World Marine Fishery Resources [9]

• Au niveau régional et mondial :

Non applicable. Les agrégats régionaux ne seront calculés que sur la base de la contribution de la pêche durable au PIB des pays qui ont déclaré une valeur ajoutée pour la pêche et l'aquaculture au cours d'une année donnée.

⁹ La version la plus récente de l'Examen de l'état des ressources halieutiques marines mondiales est disponible à l'adresse suivante : http://www.fao.org/docrep/015/i2389e/i2389e.pdf ↑

4.g. Agrégations régionales

Agrégats régionaux et mondiaux :

Les agrégats régionaux et mondiaux seront générés en prenant la valeur moyenne de l'indicateur pour les pays dans chaque région de l'ODD.

Lors de l'interprétation des agrégats régionaux, il est important de considérer que la région géographique d'un pays indique pas nécessairement comment ou où il pêche. Les pays peuvent pêcher dans des zones de pêche complètement différentes de celles des autres pays de leur région, et par conséquent, les agrégats régionaux basés sur la terre peuvent être inappropriés lorsqu'il s'agit de ressources marines.

4.j. Assurance de la qualité

Assurance qualité:

Afin d'assurer la continuité de la collecte des données sur la valeur ajoutée de la pêche et de l'aquaculture et sur le PIB entre les différentes versions du Système de comptabilité nationale (SCN) et les révisions de la CITI, le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO veille à leur cohérence en utilisant des liens en amont et en aval lors de la collecte et de la validation des informations.

Bien que l'indicateur 14.7.1 des ODD soit entièrement construit à partir des données déjà fournies par les pays à la FAO, à la Division des statistiques des Nations Unies (UNSD) et à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les pays sont invités à collaborer avec la FAO pour accroître la précision de leurs résultats, en fournissant des données autrement non disponibles pour le calcul de l'indicateur.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données

Description:

L'indicateur peut être calculé sur la base des données actuellement disponibles pour 128 pays qui ont des pêches de capture marines et ont déclaré la valeur ajoutée des pêches et de l'aquaculture au moins une fois depuis 2011. Cela inclut 35 PEID, 68 pays en développement et 23 pays les moins avancés.

Répartition de la disponibilité des données des pays par région, à partir de 2011 :

	2011	2013	2015	Couverture globale
Globale	126	122	111	128
En développement	68	67	60	68
Pays les moins avancés	20	18	18	23
SIDS	35	33	30	35
Afrique	26	25	23	29
Afrique du Nord	2	1	1	2
Afrique sub-saharienne	24	24	22	27
Afrique de l'Est	6	7	7	7
Afrique centrale	6	6	5	6

Afrique du Sud	2	2	2	2
Afrique occidental	10	9	8	12
Amériques	36	36	31	36
Amérique latine et Caraïbes	32	32	28	32
Caraïbes	16	16	13	16
Amérique latine	16	16	15	16
Amérique du Nord	4	4	3	4
Asie	22	22	22	22
Asie centrale	0	0	0	0
Asie de l'Est	1	1	1	1
Asie du Sud	6	6	6	6
Asie du Sud-Est	8	8	8	8
Asie occidentale	7	7	7	7
Europe	29	28	26	30

Page: 10 of 12

Europe de l'Est	5	4	4	5
Europe du Nord	11	11	10	11
Europe du Sud	9	9	8	9
Europe occidentale	4	4	4	4
Océanie	12	10	9	12
Australie and Nouvelle Zélande	1	1	1	1
Melanesia	4	2	2	4
Micronesia	3	3	3	3
Polynesia	4	4	3	4

Séries chronologiques :

État régional des stocks de poissons marins dans le monde : 2011, 2013 et 2015.

Valeur ajoutée de l'UNSD : de 1990 à 2017

7. Références et documentation

Références

Objectif de développement durable 14.7.1: http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/1471/en

FFAO. 2018. Fishery and Aquaculture Statistics. Global capture production 1950-2016 (FishstatJ). In: FAO Fisheries and Aquaculture Department [enligne]. Rome. Mise à jour en 2018. www.fao.org/fishery/statistics/software/fishstatj/en

Page: 11 of 12

Dernière mise à jour : Mars 2019

FAO. 2018. FAO yearbook. Fishery and Aquaculture Statistics 2016. Rome: http://www.fao.org/fishery/static/Yearbook/YB2016 USBcard/index.htm

FAO. <u>2018</u>. The State of World Fisheries and Aquaculture 2018 - Meeting the sustainable development goals. Rome: http://www.fao.org/3/i9540en/I9540EN.pdf

FAO. 2011. Review of the State of World Marine Fishery Resources. Rome: http://www.fao.org/docrep/015/i2389e/i2389e.pdf

FAO. 1995. Code of Conduct for Responsible Fisheries. Rome: http://www.fao.org/3/a-v9878e.pdf

ICTSD. 2018. Overfishing, Overfished Stocks, and the Current WTO Negotiations on Fisheries Subsidies: https://www.ictsd.org/themes/environment/research/overfishing-overfished-stocks-and-the-current-wto-negotiations-on

Comptes nationaux annuels de l'OCDE: http://stats.oecd.org/

Classification internationale type, par industrie, de toutes les activités économiques des Nations Unies, révision 4: <a href="https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesm

Classification internationale type, par industrie, de toutes les activités économiques des Nations Unies, révision 4: https://unstats.un.org/unsd/statcom/doc02/isic.pdf

Système de comptabilité nationale 2008 - SCN 2008 : https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna2008.asp

Système de comptabilité nationale 1993 - SCN 1993: https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna1993.asp

Système de comptabilité nationale 1968 - SCN 1968 : https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/1968SNA.pdf

Page: 12 of 12